

## FINANCES

### RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Rapporteur : Monsieur Thierry WALLYN, Vice-Président

Conformément à l'article L.5211-36 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est nécessaire que le Comité Syndical débatten sur les orientations générales du budget 2018 dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Un rapport est annexé à la présente délibération.

Le Comité Syndical,

- Oui l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions et les orientations budgétaires pour l'exercice 2018.
- Confirme que le débat a eu lieu.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet  
Et publié le **05 MARS 2018**

Fait à Dunkerque, le 22 février 2018  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président,



Frédéric VANHILLE.



République Française

Département du Nord

Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

## EXTRAIT

Du Registre des Délibérations du  
Comité Syndical  
Du Syndicat Intercommunal des  
Dunes de Flandre

Comité convoqué le : 15 février 2018

Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 22 février 2018 – 18 h 00**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

### ETAIENT PRESENTS :

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Thierry WALLYN -  
Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Martine ARLABOSSE.

### ABSENTS EXCUSES :

Titulaires : Bernard WEISBECKER - Patrice VERGRIETE – Paul  
CHRISTOPHE – Patrice BERTELOOT.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT – Edith DAVID – Laurent MAZOUNI –  
Bruno DEMAN – Florence VANHILLE.

### ASSISTAIENT A LA REUNION :

Suppléants : Catherine VERLYNDE – Grégory EVRARD.